

# SPORTIVE FEMININES

## RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

**L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.**

**Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.**

### Réunion 21 mai 2024

#### Courriers S.F. à 8 :

**Attignat As** : problème d'enregistrement score et FMI rencontre du 19 mai !

**Valsenhône Foot** : rencontre du 26 mai au stade R. PETIT de BELLEGARDE à **14h30**.

#### Courriers S.F. à 11 :

**Hautecourt Rom.As** : demande modification date rencontre D2 du 25 mai.

**Attignat As** : accord pour rencontre D2 **le 24 mai à 20h30**.

**Thoissey Esvs** : demande de modification date rencontre D1 du 25 mai.

**Bresse Foot01** : accord pour rencontre D1 **le mercredi 22 mai à 19h30**.

Po/la Commission Sportive Féminines,  
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent